



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le **1^{er} résultat** attendu est l'emploi durable des personnes formées à l'issue du parcours en alternance de 2 ans.

Le **2^{ème} résultat** attendu est l'obtention du **CAP Propreté et Prévention des Biocontaminations** selon les modalités de reconnaissance du CAP décrites dans le Référentiel Education Nationale. L'obtention du CAP peut-être également obtenu partiellement.

Le **3^{ème} résultat** attendu est l'obtention d'une attestation de compétences.



MÉTHODES MOBILISÉES

- Mise en situation professionnelle sur les plateaux techniques équipés,
- Apport théorique avec les supports pédagogiques adéquats,
- Retour d'expérience d'entreprise dans le cadre de la pédagogie.

Sag&form
 50 avenue du Vieux Chemin de Saint-Denis
 92390 Villeneuve La Garenne
 Téléphone 01 47 31 19 46
<https://www.sagform.fr/>

NOS PARTENAIRES ENTREPRISES



NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



CERTIFICAT D'APTITUDES PROFESSIONNELLES

CAP PROPRETÉ ET PRÉVENTION DES BIOCONTAMINATIONS

RNCP : 40309

Certification : Education Nationale
 Date d'enregistrement : 12/03/2025

89%
 Taux de réussite
 au diplôme en 2024

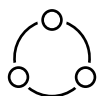
75%
 Taux d'insertion
 pro à 3 mois en 2024

SEPTEMBRE 2025



PUBLIC & PRÉREQUIS

- Avoir 15 ans dans l'année civile du démarrage du contrat et avoir fini un cursus de collège ou avoir 16 ans minimum.
- Avoir un projet validé dans le secteur du nettoyage, l'assainissement et la protection de l'environnement.



CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Port de charge lourde

Travailler debout de façon prolongée

Travail le week end

Disponibilité horaire 6h – 22h du lundi au dimanche



ACCESSIBILITÉS PERSONNES HANDICAPÉES

Formation et site accessible aux personnes en situation de handicap



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le (la) titulaire du CAP Propreté et prévention des biocontaminations réalise des opérations de nettoyage, de remise en état et de désinfection des locaux et des équipements. Il ou elle s'adapte aux différents contextes d'intervention, en présence ou non des usagers, seul(e) ou en équipe, dans l'objectif constant d'entretenir l'environnement professionnel et de contribuer à la sécurité sanitaire et au maintien de la santé.



CONTENU DE LA FORMATION

Le programme comprend, conformément au référentiel de l'Education Nationale, les matières suivantes :

Enseignement professionnel

Techniques de nettoyage et de remise en état :

- Organiser son intervention professionnelle
- Réaliser des opérations d'entretien courant manuelles
- Réaliser des opérations d'entretien courant mécanisées
- Superviser des opérations de nettoyage robotisées
- Réaliser des opérations de remise en état manuelles et mécanisées
- Mettre en œuvre des opérations de maintenance de premier niveau

Contribution à la qualité des prestations de nettoyage et à la maîtrise des risques biologiques, professionnels et environnementaux :

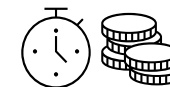
- Réaliser des techniques de bionettoyage
- Intégrer les spécificités du secteur à risques dans son activité de travail
- Appliquer des mesures de prévention dans le cadre de la santé et sécurité au travail
- Appliquer la démarche qualité et environnementale dans le cadre de son activité
- Adapter l'attitude et la communication professionnelle en fonction du contexte et de l'interlocuteur

L'apprenant a également pour objectif de maîtriser les domaines généraux du CAP : Français, Mathématiques, Physique-Chimie, Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique, Education physique et sportive, Prévention-Santé-Environnement.



RYTHME DE L'ALTERNANCE

La moyenne est d'une semaine par mois soit 12 semaines de cours dans l'année



DURÉE & TARIFS

2 ans – dont 420heures en centre de formation

Formation gratuite pour l'apprenant.

Prise en charge OPCO



MODALITÉS D'INSCRIPTION - DÉLAIS D'ACCÈS

- Inscriptions en ligne sur www.sageform.fr
- Réponse en 24/48 heures.
- Délais d'accès à la formation : 1 à 6 mois



TABLEAU DES RÉMUNÉRATIONS

Situation	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1ère année	27% du Smic Soit 486,49 €	43% du Smic Soit 774,77 €	53% du Smic Soit 954,95 €	100% du Smic, soit 1 801,80€
2ème année	39% du Smic Soit 702,70€	51% du Smic Soit 918,92 €	61% du Smic Soit 1 099,10€	100% du Smic, soit 1 801,80€